

COMMUNE DE PLOU



BULLETIN MUNICIPAL



Quingamp Daimpol
Armor - Argost AGGLOMÉRATION

Juillet 2018 | n°46

Chères Plourivotaines, chers Plourivotains,

Le début d'année aura été, comme à l'accoutumée, le moment de voter le budget 2018, qui voit la création d'un budget annexe pour le lancement d'un nouveau lotissement.

Malgré des investissements importants, notamment pour la restructuration du restaurant scolaire, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. Une page de ce bulletin est consacrée au budget afin de vous apporter une information complète sur les finances communales.

Le deuxième semestre verra la concrétisation de la nouvelle cantine et la mise en place de la liaison chaude pour Penhoat à la prochaine rentrée scolaire.

Lors de cette rentrée, le rythme scolaire reprendra sur la base de la semaine de quatre jours, et nous accueillerons un nouvel enseignant en remplacement de Marie-Christine CORBES-MICHEL, qui, après Claire CONAN l'année dernière, fait valoir ses droits à une retraite méritée. Nous la remercions vivement pour son investissement auprès des petits Plourivotains.

Ce semestre sera également celui du lancement du nouveau lotissement chemin N'All Gaer, projet d'importance pour l'accueil de nouveaux résidents et pour le maintien de notre dynamisme démographique.

Enfin, nous étudierons les projets de sécurisation sur divers points de la commune, travaux qui seront validés au cours de l'année 2019.

Malgré un investissement constant de toutes les communes pour maintenir du dynamisme sur notre territoire, nous devons faire face à des décisions étatiques parfois imprévisibles, comme l'annonce de la fermeture de la maternité de l'hôpital de Guingamp; la bataille n'est pas perdue et j'invite chacun d'entre vous à soutenir les actions en faveur du maintien de ce service de qualité et de proximité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous un bel été.

Véronique CADUDAL, maire de Plourivo



Ma zud vat deus a Blourivoù,

Bet eo penn kentañ ar bloaz, evel kustum, ar c'houlz da votiñ peseurt 'vo graet gant arc'hant ar gumun er bloaz 2018, gant ur budjed a-gostez evit reiñ lañs da sevel ur c'harter tiez nevez.

Goude ma oa bet dispignet un toullad mat a wenneien, dreist-holl evit kempenn ar restaorant-skol, hon deus graet hon soñj koulskoude da laosken an tailhoù evel m'emaint. War ur bajenn eus ar c'hannadig-mañ e vo gallet goût hiroc'h war ar budjed hag ar mod da dispign arc'hant ar gumun. Arri e vo fin d'al labourioù e-barzh kanton nevez skol ar bourk a-benn an eil hanter eus ar bloaz; ha krog e vo neuze da gas prejoù ent-tomm eus ar bourk da Benc'hoad a-benn an distro-skol kentañ.

Adstaget e vo gant ar skol en miz Gwengolo war pevar devezh ar sizhun, ha graet e vo un degemer mat d'ur skolaerez nevez hag a gemero plas Marie-Christine CORBES-MICHEL, e vo deut war he leve, war-lerc'h Claire CONAN a oa aet diouzh ar skol erlane. Trugarez vras a lâromp dezhi evit he labour war-dro bugale Plourivoù.

E-kerzh ar c'hwec'h miz-mañ e vo bet roet lañs d'ur c'harter tiez nevez war hent 'N Ale Gaer, pezh vo un dra a bouez evit lojañ tud a-diavaez ha delc'hen gant ar c'hresk zo gant poblañs ar gumun.

Evit achuiñ ganti, e vo studiet ganimp penaos gwellaat ar surentez en meur a lec'h eus ar gumun, divizoù 'vo kemeret 'benn fin ar bloaz 2019.

Evit dimp da lakaat bec'h en pep kumun evit delc'hen lañs e-barzh hon bro, eo ret dimp talañ ouzh pezh e vez desidet gant ar Stad, hag a vez diaes da gompren, evel lakomp, pa oa bet lâret e vo serret ti ar mammoù en ospital Gwengamp; n'eo ket kollet ar stourmad, avat, ha pediñ a ran pep hini diouzhoc'h da souten kement ober a vo graet a-du gant ar servij-se, un mat ha tost d'an dud.

Hetiñ a reomp, me hag an holl goñsailherien, un hañvezh plijadurus da bep hini ac'hanoc'h.

Véronique CADUDAL, maer Plourivoù



État civil

Sommaire

LE MOT DU MAIRE

2

VIE COMMUNALE

3 à 8

ÇA SE PASSE ICI !

9 à 10

ÉCHOS DES ÉCOLES

11

HISTOIRE

12

VIE ASSOCIATIVE

13 à 16

VIE PRATIQUE

17 à 18

ENVIRONNEMENT

19

ANIMATIONS

20

En couverture

Vert, blanc, orange : telles sont les couleurs du drapeau de la République d'Irlande. C'est pour célébrer le vingtième anniversaire du jumelage de Plourivo avec Buttevant, comté de Cork, que le bourg s'est paré cet été des couleurs irlandaises !



Naissances

Kahys BRAHIMI LE GOAZIOU, 17 novembre 2017
Syobhan SELLIN, 3 décembre 2017
Mathéys VERNAY, 26 décembre 2017
Manoa BRÉARD, 7 janvier 2018
Timothée LE GOFF, 11 janvier 2018
Naël ALLAINGUILLAUME, 8 février 2018
Martin LE COR, 25 février 2018
Izoen GÉRARD, 27 février 2018
Hina LE DAUPHIN, 9 avril 2018
Malo BLANCHARD, 11 juin 2018



Mariage

29 décembre 2017 : Rachel PENNEC et Didier JOUAN

Décès

Yves LE POURSOT, 12 décembre 2017
Andrée LE BELLEC épouse FLOURY, 14 décembre 2017
Andrée GUYOMARD, 22 décembre 2017
Marie LE MESCAM épouse LE GOFF, 3 janvier 2018
Charles JANNIN, 11 janvier 2018
Julienne RICHARD épouse RICHARD, 25 janvier 2018
Jean-François ALLAINMAT, 22 février 2018
Joseph LE POURSOT, 16 mars 2018
Martial CORLOUËR, 28 mars 2018
Fernand LE TRÉOU, 5 avril 2018
Lilian LE GRAND, 30 avril 2018
Marie-Claire BRÉANT épouse SALAÛN, 1^{er} juin 2018
Louis LE GONIDEC, 8 juin 2018

Horaires de la mairie

L'accueil de la mairie est ouvert le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h •
• le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h • le mercredi de 8h30 à 12h •
• le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 •

Téléphone : 02 96 55 90 20 - Mail : contact@plourivo.fr

Merci aux partenaires associatifs et au service communication de la GP3A.
Mise en page et impression : **Imprimerie Artisanale Paimpolaise** - 02 96 20 45 20
Bulletin édité par la Mairie de Plourivo sur papier certifié P.E.F.C.



DEUX EMPLOYÉS COMMUNAUX ONT PRIS LEUR RETRAITE

Au terme de 22 années au service de la commune, dans l'équipe des services techniques, où il a terminé sa carrière en tant qu'agent de maîtrise, Jean-Yves L'Hostis a fait valoir ses droits à la retraite fin 2017. Quant à Marie-Louise Masset, elle a consacré six années à l'entretien des locaux municipaux et à la surveillance des élèves des écoles, de 2011 à 2016.



DE NOUVEAUX AGENTS

Nous vous présentons dans le précédent bulletin Joël Berthou, responsable des services techniques depuis octobre 2017. Il est ici accompagné de collègues tout nouvellement recrutés par la commune : de gauche à droite, Frédéric Clech et Jordan Le Fèvre, ouvriers polyvalents des services techniques, et Cyrille Cayet, responsable de la cuisine scolaire.

VISITE À LA DOYENNE

Gaby Dauphin, maintenant âgée de 103 ans et demi, a reçu en début d'année la visite de madame le Maire et de ses adjointes. Gaby habite à temps plein chez sa fille Nicole (debout à droite) depuis environ trois ans. Elle se plaît à raconter qu'elle était née à Penhoat, mais ne se plaint pas de vivre dorénavant au bourg, ce qui est d'ailleurs une réalité depuis de nombreuses années !



NOËL. UN REVIGORANT SPECTACLE

Travaux obligent, la fête de Noël municipale a été organisée dans la cour de l'école du bourg, le 19 décembre. Les absents ont raté une très sympathique prestation de Minouche et Charles, qui ont su réchauffer les participants et déclencher l'enthousiasme des enfants.



ECOLE DE PENHOAT

Lors du contrôle technique, la structure de jeux d'extérieur de la cour de l'école maternelle avait été jugée dangereuse. Il faut dire qu'elle avait fait son temps puisque l'on estime son âge à une trentaine d'années ! Cette structure a donc été démontée, et après concertation avec les enseignantes, le choix s'est porté sur cet ensemble qui a pu être installé au mois d'avril, pour le plus grand bonheur des petits !



HORAIRES SCOLAIRES 2018/2019

Une consultation réalisée auprès des parents d'élèves a dégagé une très large majorité en faveur du retour à la semaine de quatre jours. L'inspection académique a ensuite accordé à la commune une dérogation de trois années, ce qui fait que dès la rentrée prochaine, il n'y aura plus de temps d'activité périscolaires (TAP), mais qu'en revanche, les horaires d'école sur lundi, mardi, jeudi et vendredi seront les suivants :

à l'école maternelle de Penhoat, de 8 h 40 à 11 h 40 et de 13 h 20 à 16 h 20.

à l'école élémentaire du bourg, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

PLANS GUIDES DE PLOURIVO

Vous tenez un gîte ou une chambre d'hôte ? Sachez que des plans de la commune sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à venir en retirer quelques exemplaires pour les offrir à vos visiteurs !

Le point sur les finances de la commune

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 26 février 2018 pour voter les comptes administratifs 2017 et le lundi 9 avril 2018 pour valider les budgets de la commune et celui des mouillages de Lancerf. En vue de la création du nouveau lotissement de N'All Gaer, nous avons créé un nouveau budget pour l'acquisition du terrain. Nous allons vous exposer les grandes lignes des comptes administratifs 2017, les investissements réalisés durant l'année et les investissements prévus sur l'année 2018.

1 - Analyse des comptes 2017

En fonctionnement, les recettes se chiffrent à 1 666 498 € et en dépenses à 1 479 703 € ce qui donne un excédent de fonctionnement de 186 795 €.

Ce chiffre est à relativiser par rapport aux années précédentes car le programme de voirie d'un montant de 80 355 € et les travaux de rénovation de l'église et du chéneau de la salle polyvalente pour 19 463 € ont été comptabilisés en charges de fonctionnement.

Le compte administratif des mouillages de Lancerf se traduit par un déficit de fonctionnement de 4 121 € du à une baisse importante de la fréquentation du port (19 contrats en 2017). Nous allons réduire la capacité d'accueil à 36 mouillages pour tenter d'équilibrer les charges.

1 - Synthèse compte administratif 2017 de la commune

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Nature	Montant	Nature	Montant
Charges à caractère général	487357	Prestations services	108957
- énergie	60825	- cantine et garderie	98554
- alimentation	48725	- Rembt services à GP3A	5982
- petit équipement	25174	- concessions	2023
- entretien divers	55770	- redevances	866
- voirie	143489	- travaux	1336
- prestations	34478	- divers	196
- honoraires	2864		
- autres charges	116032		
Charges de personnel	646211	Rembt frais personnel	27191
- personnel extérieur	54471		
- personnel communal	396444		
- charges sociales	195296		
Versement GP3A	93642	Impôts et taxes	809233
Dotations amortissements et valeurs	109112	Cessions matériels	34839
comptables biens cédés			
Autres charges courantes	101708	Dotations de l'état	596129
- indemnités élus	45449	Revenus des immeubles	55158
- autres charges	2150		
- subventions associations	15750	Produits divers	1593
- service incendie	38359		
Charges financières	41673	Produits financiers	2
		Produits exceptionnels	33397
Total	1479703	Total	1666497

Commentaires :

L'énergie regroupe les dépenses d'eau, d'électricité, de gaz et de carburant pour les véhicules.

L'alimentation est consacrée à la restauration en cantine et à la garderie. Les charges de personnel ont été réduites du fait d'un recours moins important au personnel du Centre de gestion.

Les impôts couvrent 55 % des dépenses de fonctionnement et les dotations de l'état se sont stabilisées après plusieurs baisses successives.

Le versement des attributions de compensation à GP3A pèse de plus en plus dans le budget communal avec les transferts de compétences (urbanisme, PLU...)

2 - Investissements réalisés en 2017

Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Equipements informatique	17928	Excédent fonctionnement	285198
Etude aménagement bourg	24540		
Restaurant scolaire bourg	94606	Remboursement TVA	143034
Eclairage public	21457		
Aménagement du MEZOU	198433	Subventions équipement	38927
Aménagement terrain foot	24616		
Chaudière vestiaire foot	9698	Taxe aménagement	7311
Batiments communaux	70414		
Tracteur + broyeur+benne	68800		
Matériels divers	23065		
Total	553557	Total	474470

Commentaires :

Le chantier le plus important de l'année 2017 a été l'aménagement du Mézou avec un espace consacré au stationnement. Le chantier de restructuration du restaurant scolaire a débuté en fin d'année. Le tracteur et la banquetteuse ont été remplacés au printemps. L'ensemble de ces investissements a été financé par la trésorerie de la commune qui est restée excédentaire depuis 2015.

3-Investissements prévus en 2018

Nature	Montant	Financement	Montant
Equipements administratifs	7628	Virement section	176067
Matériels service technique	17584	fonctionnement	
Mobiliers	17516	Remboursement TVA	42223
Eclairage public	20780	Subventions équipement	231543
Programme voirie	133600	Excédent fonctionnement	186794
Etude EPFR	5668	de l'année 2017	
Jeux école Penhoat	14500	Excédent investissement	19458
Travaux mouillages	10000		
Travaux batiments	22493		
Restaurant scolaire bourg	464631		
Total	714400	Total	656085

Commentaires :

La rénovation complète de la cantine du bourg avec une cuisine aux normes est le chantier le plus important de l'année 2018 qui doit s'achever en juin pour être opérationnelle à la rentrée. La mise en route de la cuisine centrale nous amène à faire des ajustements dans l'organisation du service. Le programme de voirie est encore important cette année. Le financement de tous ces investissements demeure une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Aussi, nous avons décidé de contracter un prêt relais de 225 000 € au taux de 0,51 % auprès de la banque postale dans l'attente de la perception des subventions. La ligne de trésorerie d'un montant de 191 000 € a été négociée à un taux qui restera inférieur à 1 % et qui nous permettra de faire face à nos échéances sur l'année.

Le restaurant scolaire sera opérationnel dès la rentrée

TRAVAUX TERMINÉS

Cela aura été LE chantier de l'année scolaire 2017/2018, et voilà, la commune peut offrir à ses élèves un équipement de qualité pour se restaurer le midi. Débutés en septembre 2017, les travaux ont consisté à démolir l'intérieur du vieux restaurant et ses annexes, puis à reconfigurer l'ensemble. Cela était nécessaire car la salle de restauration souffrait d'une mauvaise insonorisation, et les parties cuisine et espaces du personnel n'étaient plus aux normes. Etant donné que la municipalité a fait le choix de servir chaque jour des repas frais avec des produits de préférence locaux, il fallait en passer par cette rénovation.

Plus confortable, pratique et hygiénique à l'intérieur, le bâtiment a aussi été remanié en façade, de façon à ce que l'entrée de la place du Mézou soit homogène esthétiquement, avec l'école agrandie en 2016 et le parking aménagé.

Ces travaux sur le bâtiment auront coûté 391 879 € ht, et si on ajoute équipements, maîtrise d'œuvre, évacuation d'amiante, contrôle technique, réseau Enedis et mission SPS, on atteint en tout la somme de 458 155 € ht. Grâce aux diverses subventions, la part d'autofinancement s'élève seulement à 278 458 €.



LIAISON CHAUDE

Ces travaux avaient aussi pour but d'éviter la mise aux normes de la cuisine de l'école maternelle de Penhoat. C'est pourquoi la municipalité met en place un système de liaison chaude entre le bourg et Penhoat. Le cuisinier Cyrille Cayet préparera dans la nouvelle cuisine du Mézou les repas pour les élèves de l'école élémentaire ET pour les élèves de l'école maternelle. Les repas destinés à l'école maternelle y seront livrés chauds par un agent communal, et servis aux petits comme à l'accoutumée.

LA SALLE POLYVALENTE RETROUVÉE

Durant ces neuf mois de chantier, un restaurant scolaire provisoire a dû être installé à l'intérieur de la salle polyvalente, au grand dam des utilisateurs habituels de celle-ci. Nous profitons de ces pages pour remercier les associations de leur compréhension, et aussi remercier les communes environnantes qui ont accepté de fournir des alternatives afin que la majeure partie des activités associatives plourivotaines puisse avoir lieu. Dès ce mois de juillet, notre salle reprend ses fonctions. Réunions, fêtes, repas, activités de loisir, expositions, mariages et autres pourront de nouveau y être programmés.



LE HOUËLIC N'EST PLUS, VIVE LE BOUCHON, SNACK-BAR !



Une page s'est tournée avec le départ vers d'autres aventures de William Allainmat et sa famille, qui durant 17 années ont tenu le bar du Houëlic, place du bourg. Le Houëlic était un haut lieu du foot, de la boule bretonne, et pendant plusieurs années, du billard.

Depuis début avril, ce sont **Sandrine Bussy et Guy Le Rhun**, deux Paimpolais, qui vous accueillent dans un bar entièrement redécoré et rebaptisé "Le bouchon". Dans une ambiance qui se veut chaleureuse et familiale, entre les tableaux aux murs, les jeux de société et les livres à disposition, Guy et Sandrine proposent également une petite restauration: assiettes de charcuterie, de fromage, salades, omelettes, au gré du jour... Aux beaux jours, les clients pourront profiter de la tranquille terrasse derrière le bar.

"Le Bouchon", 09 70 93 69 25. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10h30 à 20h30, le vendredi jusqu'à 23 h.

« LA MIE DU COAT », BOULANGER

Depuis le mois de mars, Julien Duclos est installé en tant que « paysan-boulangier » au centre équestre des « Chevaux du Coât » à Penhoat. Il vous y propose, tous les samedis matins, en agriculture biologique, une gamme de pains au levain cuits au feu de bois.

Autres points de vente : Lundi au Faouët devant la mairie de 17 h 30 à 18 h 30.

- À Pléhedel (Juillet-Août) de 18 h 30 à 20 h.
- Mardi dépôt à l'ESAT au bourg de Plourivo sur commande.
- Vendredi au « Ty Bar » de Lanleff de 18 h 00 à 20 h.
- Samedi matin à la ferme du Goazio à Pommerit Le Vicomte.

Contact : 06.75.97.72.53.



UN MARCHÉ BIO

Depuis le 9 juin un marché à la ferme est organisé, également au centre équestre, tous les samedis matins de l'été de **10h à 13h**. Vous y trouverez le pain mais aussi des légumes, des pizzas, des tisanes, du vin et de la bière, ainsi que, sur commande, des fromages, yaourts et autres produits au lait de brebis, tous élaborés par des producteurs bio du secteur.

L'HAIR DU TEMPS. NOUVEAUX HORAIRES

Voici les nouveaux horaires du salon de coiffure de Nathalie:

lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 19 h. Le samedi de 9 h à 17 h. Fermé le mardi. A noter un nouveau rayon de cosmétiques ! Tél: 06.72.04.69.64.

Pour vivre bien ensemble

Habiter une commune rurale n'en signifie pas moins avoir des voisins, et aussi avoir un environnement commun et partagé, maintenant et dans l'avenir ! Nous rappelons donc ici quelques règles élémentaires de bons comportements à adopter pour le bien-être de tous.

BRUIT

Pas d'activités susceptibles de déranger vos voisins en dehors des horaires suivants:

jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

En dehors de ces horaires, merci de laisser au garage la tondeuse ou la débroussailleuse, et de laisser sur l'établi la perceuse ou la scie électrique !

CHIENS

Nos amis à quatre pattes ne doivent pas divaguer hors de chez leur propriétaire. En cas d'abus, la commune peut faire appel à Chenil Service, qui, après capture, ne rendra l'animal qu'en échange d'une amende.

Par ailleurs, on constate, au bourg notamment, que malgré la pose de distributeurs de sacs à déjections, des crottes maculent trottoirs et parterres. Ne laissez pas vos chiens se promener seuls, et en les accompagnant, merci de récupérer leurs déjections dans des sacs et de jeter ces derniers dans une poubelle.

... ET CHATS

Il ne faut pas nourrir les chats errants, car cela les aide à se reproduire, et à devenir une nuisance.

POINTS ECO

La communauté de communes a mis en place un réseau de points dits "ECO" dans lesquels chacun peut déposer dans les conteneurs appropriés le verre ou le carton, et parfois le tissu, ainsi que, dans certains points comme à Kerleau, les ordures ménagères en sac. Ces points ne sont pas du tout destinés aux encombrants, que vous devez impérativement aller déposer à la déchetterie de la Lande Blanche à Paimpol.

Ne déposer que des déchets autorisés à des horaires raisonnables, c'est aussi respecter les riverains des points éco !

Grands jeux forestiers en bois

A découvrir quand vous irez vous promener dans les bois de Traou Nez : de nouveaux jeux en libre accès ! Réalisés dans une démarche de Land Art avec des éléments présents sur place, par l'association Madéo Jeu, plusieurs installations vous permettront de jouer à Puissance 4, au Mikado, au Dérail, au jeu de Nim, ou encore à l'Awalé. Tous sont placés sur un petit circuit de marche à proximité de la Maison de l'Estuaire.



Maternelle

Les quatre derniers mois de l'année scolaire ont été émaillés de nombreuses découvertes pour les petits élèves. La visite de la caserne des pompiers, en plusieurs groupes, les 5 et 6 avril, leur a laissé un souvenir impérissable.

C'est à l'école même qu'une animatrice de Valorys est venue une première fois pour les moyenne et grande sections, puis une autre fois pour les très petite et petite sections, aider les enfants à prendre conscience du gaspillage alimentaire. A l'aide d'outils pédagogiques interactifs conçus par l'association Bobo Planète, elle leur a expliqué qu'il faut acheter uniquement ce que l'on prévoit de manger, et aussi que faire des restes et déchets...

Au mois de mai, des sorties découverte de l'estran ont été faites en collaboration avec la réserve Lopicque à Ploubazlanec.



Elémentaire

Les classes élémentaires du bourg n'étaient pas en reste. Par exemple, le 5 avril, les élèves de CP et de CE1 se sont rendus à l'école à l'ancienne de Bothoa.

Le 12 avril, dans le cadre d'un travail sur l'apiculture, la classe de CE2 a découvert la vie des abeilles dans les ruches de l'Esatco, grâce à la générosité du garage Bodemer de Paimpol, qui parraine des ruches auprès de l'association Gwenan ("Abeilles" en breton) et qui a offert cette animation pédagogique sur les insectes pollinisateurs. "On a enfumé les abeilles. Puis on a pris les cadres pour goûter le miel. Des abeilles sont venues prendre du miel", raconte un élève. "Au début, j'ai eu un peu peur mais après je n'avais plus peur," conclue un autre!

Sorties nature à la Maison de l'Estuaire, animation Valorys, animations sportives, voile et kayak en juin pour les CM... ont également ponctué le troisième trimestre.

En classe, en cours d'art plastiques, les CE2 ont poursuivi la confection de la fresque en mosaïque. Ce projet allie conception d'une histoire, sa rédaction, du dessin, puis la fabrication des pièces de mosaïque sous la direction de Nathalie Guern, mosaïste. Les protagonistes de l'histoire de Brendan le petit pêcheur décorent désormais le mur du préau.



Les femmes en 14-18

Une circulaire du ministre le l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 18 septembre 1914 invite les instituteurs à prendre des notes sur les événements auxquels ils assisteraient durant toute la durée de la guerre. Dans les Côtes d'Armor, il est conservé aux Archives départementales 68 notices. Toutes les communes n'ont donc pas la chance de pouvoir accéder à ces précieux témoignages. Il se trouve que les instituteurs de Plourivo purent s'acquitter de cette tâche, et même, fait plutôt rare si l'on en juge par la lecture des notices de communes avoisinantes, ils écrivirent quelques commentaires sur la vie des femmes à la campagne.

L'instituteur J. Bernard remarque que les femmes, épouses de marins, sont habituées à être seules, et que la guerre apporte comme changement dans leur vie une amélioration économique due à l'octroi d'allocations et à l'augmentation du prix de vente des produits de la terre.

Mesdames Libouban et Cosquer, institutrices à Penhoat, ont un regard plus bienveillant. " Les hommes partis, ceux qui restèrent au village acceptèrent courageusement la lourde tâche qui leur incombait, tous, femmes, enfants, vieillards, se mirent au travail et pendant quatre ans firent de leur mieux pour remplacer les hommes à la ferme et aux champs.

Une jeune fille de vingt ans s'est particulièrement distinguée. Quand la guerre éclata, elle exploitait une des fermes les plus importantes du village avec son vieux père infirme, sa mère et son frère âgé de vingt-sept ans qui fut mobilisé dès le premier jour. Celui-ci était propriétaire d'une batteuse et allait de ferme en ferme avec son moteur à pétrole. Après son départ ce fut sa soeur qui pris audacieusement la responsabilité de la machine et pendant les quatre années de guerre, battit le blé du village et des villages environnants. Et c'était vraiment admirable de voir cette robuste et courageuse jeune fille, le visage ruisselant de sueur, les mains et les vêtements noirs de cambouis, veiller auprès de sa machine et avoir l'oeil à tout."

Plus loin elles racontent aussi ces actes de solidarité dont on ne peut douter que les femmes aient été actrices: "En 1918, deux familles de réfugiés du Nord furent reçues dans le village. Des personnes charitables mirent à leur disposition une maison, des lits et les ustensiles de cuisine indispensables. En 1918 également, des écoliers parisiens fuyant les Goths vinrent en grand nombre dans la région de Paimpol. Une trentaine de ces enfants furent accueillis dans Penhoat; tous ont gardé un excellent souvenir de leur séjour dans notre village et ne demandent qu'à y retourner."

Si la famille de cette jeune travailleuse se reconnaît, ou si des habitants de Penhoat ont gardé souvenir des faits relatés ci-dessus, nous serions heureux de pouvoir, avec leur contribution, développer le sujet.

Le jardin partagé se dessine

A l'appel de l'Esatco qui a acquis l'ancienne propriété de Marie Richard, **chemin de N'all Gaër**, plusieurs personnes habitant ou travaillant à Plourivo se sont portées volontaires pour participer au projet de jardin partagé. Certaines d'entre elles étaient intéressées par des parcelles personnelles de terre à cultiver, et neuf ont déjà obtenu satisfaction. D'autres souhaitent s'investir sur la partie commune, ou bien sur l'animation du lieu... Ou bien tout à la fois !

Les volontaires n'ont pas chômé, et, répartis en plusieurs groupes, ils ont, qui réfléchi à une charte, qui aidé à débroussailler le terrain, qui réparé la serre, qui semé et planté de futurs légumes et fleurs... Des réunions régulières permettent d'échanger ensemble. Dès le mois de mars, le jardin de 1 400 m² avait retrouvé un bel aspect de potager prometteur.

Le **jardinage au naturel**, respectueux de l'environnement (pas de pesticides, économie d'eau, usage de compost, etc) est préconisé. Les bonnes volontés pour faire de ce lieu un endroit accueillant pour tous sont toujours les bienvenues.

En assemblée, les participants ont baptisé ce nouveau lieu : Jardin partagé - Liorzh voutin

Contact : goeloasis@gmail.com



COMITÉ DE JUMELAGE. LA FÊTE ET LA TRISTESSE

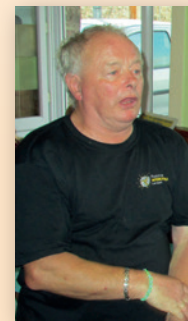
Ce début d'année marquée par le **vingtième anniversaire** du jumelage de notre commune avec un village irlandais, **Buttevant**, a connu deux événements bien différents mais qui ont tous deux énormément touché les membres du comité de jumelage.

Le premier a été le grand concert de musique irlandaise du 28 avril. Le comité a pris des risques financiers et a vaillamment fait face aux complications logistiques pour offrir au public du Trégor-Goëlo, dans la salle du Sillon à Pleubian, une prestation inoubliable d'un groupe de "Ceili" (musique de bal irlandais), le Shandrum Ceili Band, dont le "penn-soner" est originaire de Buttevant. En première partie, le groupe breton Sin é! a chauffé la salle dans un registre également traditionnel, mais différemment interprété. 250 personnes ont passé une soirée dépaysante et énergisante !



Shandrum Ceili Band sur scène

John O'Connell
aimait chanter :
ici à Penhoat
en août 2014.



Malheureusement, quelques jours plus tard, la bonne humeur du succès a été brutalement effacée à l'annonce du décès, le 10 mai, de John O'Connell. La plupart des membres du comité de Plourivo le connaissaient bien, car John était actif dans les échanges depuis les tout-débuts du jumelage. Il était des nôtres en 2014, lors de la venue d'un groupe de Buttevant à Plourivo, et chacun avait profité de sa jovialité et de sa gentillesse.

Le comité de Plourivo partage la grande tristesse de Margaret, son épouse, de sa famille, de ses amis et des membres du comité de Buttevant. Un hommage officiel sera rendu à John à Buttevant par la délégation de Plourivo qui ira en Irlande début août.

INITIATION À L'INFORMATIQUE

Les cours de l'année 2017-2018 ont pris fin le 30 mai dernier et reprendront le 3 octobre prochain, annonce le président de **PATG-Plourivo** Michel Lucas.

« En raison des nombreuses demandes en constante progression d'année en année, un troisième cours a été ouvert de 9 h 30 à 11 h 30, le mercredi matin. Notre salle devenue trop étroite, le vidéo-projecteur servant à projeter nos cours prenant trop de place dans la pièce, une demande a été faite auprès de la municipalité pour avoir un local mieux adapté à nos besoins.

La saison dernière comptait 34 élèves encadrés par cinq formateurs. Malheureusement, un de nos collègues formateur nous a quittés dernièrement. Nous sommes donc à la recherche de personnes bénévoles ayant des connaissances en informatique pour nous aider. Il n'est pas nécessaire d'être très professionnel, le traitement de texte, le tableur, et l'utilisation basique d'Internet étant les bases de notre programme.

Vous pouvez contacter Michel Lucas responsable des cours au **02.96.55.90.83** ou au **06.43.37.82.11**, ou bien Jean-Claude Crestel au **06.32.29.58.18**. Mêmes contacts pour les inscriptions aux cours; en cas d'absence merci de laisser un message. »

LIRE À PLOURIVO. UN FESTIVAL DE GRANDE QUALITÉ

Le week-end du 3 et 4 mars, Lire à Plourivo a elle aussi fêté le 20^{ème} anniversaire du jumelage Plourivo-Buttevant en consacrant



la première journée de son festival du livre à l'Irlande. Une série de conférences très intéressantes ont attiré un public nombreux. Le dimanche, comme à l'accoutumée, c'était les rencontres auteurs ou éditeurs avec les lecteurs. L'association remercie chaudement l'Esatco, qui a bien voulu prêter pour l'occasion un local suffisamment vaste pour héberger l'événement. L'an prochain, **le 10e Festival du livre-Gouel al levrioù** retrouvera le chemin de la salle polyvalente. Il prendra aussi de l'ampleur avec une soirée supplémentaire, le vendredi. Rendez-vous donc **les 16, 17 et 18 mars** pour de nouvelles découvertes autour des écrivains voyageurs !

LES ALIZÉES. BELLE ÉMOTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Au cours du week-end de la Pentecôte (20 mai), le **club de twirling** de Plourivo a participé au championnat de France, à Dunkerque. Avec ses nouvelles recrues et encadré de toutes jeunes coachs : Chloé, Perrine et Morgane, le club Les Alizées s'est très honorablement classé 5^e. « Les plus jeunes sont revenues toutes émues de la cérémonie de remise des prix, et cette émotion s'est propagée aux mamans accompagnatrices. Tous les yeux brillaient ! », raconte le président Yves Leboulanger.

Dimanche 3 juin, les Alizées ont organisé une brocante à Yvias où les cours se sont délocalisés cette saison, et le gala de fin d'année a eu lieu au gymnase de Kerraoul. **En septembre, les cours pourront reprendre à la salle polyvalente de Plourivo.**



NASHVILLE COWGIRLS AND BOYS

Le traditionnel bal de janvier du club de danse country s'est tenu le 20 janvier à la salle des fêtes d'Yvias. Comme tous les ans, il a attiré de nombreux amateurs et a été un grand succès.

Reprise des cours de danse à la salle polyvalente le 11 septembre. Cours le mardi de 19h à 20h (confirmés) et de 20h à 21h (débutants). **Présidente : 06.70.04.65.79. Animatrice : 06.65.13.75.20.** Cours de septembre gratuits.



ENTRE GUILLEMOTS. EXERCICES DE SANTÉ LE LUNDI

L'association Entre guillemots propose un cours d'apprentissage d'exercices orientaux d'entretien de la santé et de relaxation. Les cours sont dispensés par Nadège Tomachevsky, conférencière et diplômée en exercices de santé orientaux, diététique alimentaire chinoise, et shiatsu.

L'éventail des pratiques corporelles utilisées va du Qi Gong aux techniques de recentrage par l'assise (Zazen), en passant par le Yoga traditionnel chinois et le Do In (auto-massage). Ces techniques allient étirements, assouplissement et tonification des différentes parties du corps tout en recentrant l'attention.

Les cours ont lieu au bourg le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 à partir du 24 septembre.
Tarif 7 € le cours (premier cours d'essai gratuit), cotisation annuelle : 5 €.



BUHEZ PENHOAT. PÂQUES SOUS LA PLUIE

Le mauvais temps n'a pas freiné l'ardeur de dizaines d'enfants venus en famille à la chasse à l'oeuf de Pâques organisée par l'association d'animation Buhez Penhoat, dans le jardin public de Penhoat. Après le feu de la Saint-Jean, le 23 juin, les membres de l'association vous donnent rendez-vous pour le repas champêtre le dimanche 9 septembre.



GROUP'ART PLOURIVO

Group'Art Plourivo réunit des artistes peintres, aquarelliste, pastelliste, peintre sur soie, sculpteurs, dessinateur, céramiste, créateur de bijoux, cinéastes naturalistes et photographes. Nous proposons des animations et des expositions en invitant d'autres artistes et en facilitant des rencontres avec d'autres associations, ainsi qu'avec l'école, auprès de laquelle nous envisageons d'ailleurs des actions orientées sur le thème Art et Nature. Des visites groupées de grandes expositions sont ouvertes à tous.

Group'Art-Plourivo présentera pour sa 6^{ème} édition, son exposition-vente annuelle.

«l'Art et la Matière» les **17 et 18 novembre 2018**, à la salle polyvalente de Plourivo, sur les thèmes de « Métamorphoses d'objets », et « Images du Vietnam ». Le visiteur y découvrira des oeuvres de nouveaux membres et d'invités créateurs d'objets et peintres. Des démonstrations seront proposées pendant le week-end.

Une page facebook est consultable en tapant Group'Art Plourivo .

CLUB « ENTRE MER ET RIVIÈRE ». IL RESTE DES PLACES POUR LE TYROL

L'assemblée générale du club des retraités de Plourivo, en mai dernier, s'est déroulée en présence de deux maires : Véronique Cadudal, maire de Plourivo, et Gilbert Le Vaillant, maire de Quemper-Guézennec. Le club a en effet vu ses activités accueillies à la salle des fêtes de Quemper-Guézennec durant toute cette saison. Cela n'a pas affecté le nombre d'adhérents qui dépasse toujours les 200 !

Le grand voyage 2018 mènera les dynamiques retraités au Tyrol en Autriche. Il est encore possible de s'inscrire pour ce voyage prévu du 10 au 17 septembre prochain.

Le 12 octobre, le club reste dans le département mais se rend à Gomené près de Merdignac pour une journée de détente et de gourmandise autour d'un cochon grillé.

Les adhérents se retrouvent tous les premiers mardis du mois, et cela dès septembre à la salle polyvalente de Plourivo. Renseignements et inscriptions auprès du président Roger Le Roux au 02.96.55.91.65.

GWENODENN. EN TRAIN, C'EST BIEN !

L'association de marche et découverte de la nature Gwenodenn a souhaité marquer son implication citoyenne pour défendre la ligne ferroviaire Paimpol-Guingamp en empruntant le TER pour une de ses sorties. Ce fut chose faite le 2 mars, de Lancerf à Pontrioux, pour le plus grand plaisir de tous, et l'envie de recommencer ! Les membres de Gwenodenn se retrouvent deux vendredis après-midi par mois pour marcher à Plourivo ou ailleurs, et entretiennent le sentier botanique de Pont-Min.



CHAPELLE DE LANCERF. UN ANNIVERSAIRE RÉUSSI

Le 13 mai, **les Amis de la chapelle de Lancerf ont fêté les 20 ans de l'association** dans la joie et la bonne humeur. Leur président, Yves Menguy, raconte :



Après un repas offert aux adhérents, dans le cadre magnifique de la chapelle, pour les remercier du travail qu'ils ont fourni durant des années, on est passé au clou de la journée: Le concert d'Avel Mor et de Clarisse Lavanant. Devant plus de 200 spectateurs (la chapelle était tellement comble qu'une cinquantaine de personnes ont dû rester sous le porche !) la chorale Avel Mor a d'abord chauffé le public avant que Clarisse Lavanant entre en scène. Spectacle magnifique où de sa voix claire la chanteuse a interprété ses propres compositions et des reprises de Glenmor dans une communion pleine d'émotion avec le public. Le concert s'est terminé par un bœuf avec la chorale Avel Mor sur l'hymne breton "O Breizh ma bro" que tout le monde a écouté debout. Ce fut une journée magnifique dans un décor merveilleux.

UFAC. CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE À PARIS

Le 12 mai, l'Ufac de Paimpol et l'Ufac de Plourivo se sont rendues à Paris, pour participer au Centenaire de la création de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et victimes des guerres. Le président de la section, Yves Le Mat, et les deux porte-drapeaux Jean-Claude Jouajeau et Aimé Le Bozec représentaient la section de Plourivo. Entourés de entre 1 500 et 2 000 drapeaux, ils ont défilé sur l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, où la ministre déléguée auprès des anciens combattants a pris la parole. Ils ont aussi pu rencontrer leur président national, Dominique Lépine.

Information : le gouvernement a annoncé que les soldats engagés ou appelés en Algérie après le 2 juillet 1962, jusqu'au mois de juillet 1964, auront le statut de combattants ainsi que la retraite. Pour tout renseignement, les personnes concernées peuvent appeler Yves Le Mat au 02.96.55.91.87.



ECUREUILS FOOT. SOIRÉE NOSTALGIE

Le 16 décembre dernier, Gérard Theys avait convié ses amis à regarder des films super-8 qu'il avait recopiés et agrémentés de musique. Un grand moment pour les anciens du club de foot qui se sont avec délectation retrouvés plongés dans les années 70-80, notamment dans une rencontre épique en Belgique en 1976...



PÉTANQUE

Le **Plourivo Pétanque Club** compte plus de 50 licenciés et est représenté au niveau du championnat départemental des clubs par six équipes dont une féminine et une vétérans. Le 7 juillet et le dimanche 5 août, le club organise un concours amical en doublettes ouvert à tous, sur le terrain du Mézou.

Les autres manifestations seront réservées aux licenciés de la Fédération Française de Pétanque. Ces concours réunissent toujours, malgré l'absence de local couvert pour le cas d'intempéries, plusieurs dizaines de joueurs dans une ambiance très conviviale.

Le Plourivo Pétanque club tiendra un stand au forum intercommunal des associations, le 2 septembre à Paimpol.



COURS DE GYM

Les cours de gymnastique animés par Marie-Thérèse Courson se dérouleront à partir de septembre, à la salle polyvalente, le lundi et le mercredi de 9 h 30 à 10 h 30.

COURS DE BRETON POUR ADULTES

Pour réviser, vous perfectionner, ou bien apprendre de A à Z la langue bretonne, une solution : les cours du soir pour adultes ! En appelant le n° 0820 20 23 20, vous saurez où suivre, près de chez vous, des cours adaptés.

C'hoant bras ganeoc'h deskiñ pe peurzeskiñ brezhoneg ? Pellgomzit d'an niverenn 0820 20 23 20, hag e vo lavaret deoc'h pelec'h zo kentelioù tost eur ar gêr.

Préfectures nouvelle génération : des démarches dématérialisées

Depuis quelques mois les démarches administratives liées aux cartes nationales d'identité, aux passeports, ainsi qu'aux permis de conduire et aux cartes grises sont dématérialisées. Cela relève d'une volonté du ministère de l'Intérieur qui souhaite s'appuyer sur les technologies du numérique.

Les télé-procédures permettent d'accomplir les démarches administratives courantes sur Internet, sans passer par le guichet des préfectures. Elles sont sécurisées. Pour accéder à la télé-procédure, vous le faites depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone; ou bien chez un tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles) pour les permis et les cartes grises; ou bien encore depuis un "point numérique" où un médiateur pourra vous aider (en ce qui nous concerne, il y en a un à la préfecture de Saint-Brieuc et un à la sous-préfecture de Guingamp).

Carte nationale d'identité ou passeport : prendre rendez-vous en ligne sur www.ville-paimpol.fr et rassembler l'ensemble des documents demandés. Il pourra être utile d'effectuer une pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Permis de conduire : se connecter sur www.ants.gouv.fr. Pour une première demande de permis, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche pour votre compte.

Carte grise : se connecter sur www.ants.gouv.fr, ou bien avoir recours aux services proposés par les professionnels (qui peuvent vous facturer ce service rendu).

D'autres adresses électroniques utiles : www.demarches.interieur.gouv.fr ; www.service-public.fr.

Préfecture des Côtes d'Armor : place du Général de Gaulle, BP 2370, 22023 Saint-Brieuc Cedex. Tél : 0 821.80.30.22 (0,12 €/mn). www.cotes-darmor.gouv.fr

Sous-préfecture de Guingamp : 34 rue du Maréchal Joffre, 22200 Guingamp. Tél : 02.96.62.44.22.

À Paimpol, à la Maison de Services Au Public, au centre Dunant, il est aussi possible de faire des démarches administratives grâce à l'accompagnement ponctuel d'un agent et à la mise à disposition de quatre ordinateurs. Sur rendez-vous, tél. 02.96.20.20.80, du lundi au jeudi 9h-12h, 13h30-17h et le vendredi 9h-12h et 13h30-16h30.

Agglomération : nouveau service de transport à la demande

Vous avez récemment reçu dans votre boîte aux lettres un document qui explique le fonctionnement d'**AXÉO**. Il s'agit du transport à la demande mis en place par la communauté de communes Guingamp-Paimpol-Argoat Agglomération. Il remplace les services existants (chez nous le T9COM) ou en instaure là où rien n'existait.

AXÉO est organisé en six zones correspondant aux bassins de vie de Bégard, Belle-Isle en Terre, Bourbriac, Callac, Pontrioux et Paimpol. Après réservation auprès de la centrale de réservation la veille avant midi, un véhicule vient chercher l'utilisateur au point d'arrêt le plus proche de son domicile (défini lors de l'appel). Il le transporte jusqu'à la ville-centre ou la gare de la zone dont sa commune dépend. **AXÉO** fonctionne toute l'année les jours de marché, les mercredis et les samedis sur la base d'un aller-retour soit le matin, soit l'après-midi selon les zones et horaires définis.

Le coût de ce service est de 2 € par trajet et 4 € pour un aller-retour.

Pour réserver, il faut appeler le n° de téléphone : 06.96.92.93.43, ou écrire à tadaxeo@orange.fr

Le lancement de ce service est une phase transitoire en attendant la mise en oeuvre, d'ici septembre 2022, d'un véritable réseau de mobilité unique et structuré à l'échelle de toutes les communes du territoire de l'agglomération.

Pour toute information supplémentaire, GP3A-service transports et déplacements, madame Julia Germain, 11 rue de la Trinité 22220 Guingamp, 02.96.45.49.41, ou j.germain@gp3a.bzh

URBANISME

- Tous travaux ayant pour objet de démolir ou rendre inutilisable tout ou partie d'une construction sont soumis à une demande de PERMIS DE DEMOLIR.
- Tout changement ou pose de nouvelle clôture, la modification de l'aspect d'une construction (ravalement, nouvelles huisseries...), la construction d'abri de jardin, d'annexes diverses, de carport, de piscine, nécessitent une DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX.
- Les dossiers sont téléchargeables sur www.service-public.fr ou disponibles en mairie.
- Le dossier complet doit être déposé en mairie pour instruction.
- Toute destruction d'élément bocager repéré au titre de la Loi Paysage est soumise à DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX (se renseigner en mairie)

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement (TA) s'applique aux demandes d'autorisations déposées à partir du 1^{er} mars 2012 (1^{er} janvier 2014 à Mayotte). La TA s'applique également aux déclarations préalables ainsi qu'aux demandes d'autorisations modificatives générant un complément de taxation déposées à partir de cette même date.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES CONCERNÉES :

- LA TAXE EST APPLICABLE A TOUTES LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT, DE CONSTRUCTION, DE RECONSTRUCTION ET D'AGRANDISSEMENT DE BATIMENTS OU D'INSTALLATIONS, NECESSITANT UNE AUTORISATION D'URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMENAGER, DECLARATION PREALABLE), ET AUX OPERATIONS QUI CHANGENT LA DESTINATION DES LOCAUX DANS LE CAS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.
- LA TA EST CALCULEE EN FONCTION DE LA « SURFACE TAXABLE » CRÉÉE. ELLE SE COMPOSE D'UNE PART DEPARTEMENTALE (2%) ET D'UNE PART COMMUNALE (1%). **TOUS LES DETAILS DE CALCUL ET DE MODALITE DE PAIEMENT SONT EXPLIQUES SUR UN DOCUMENT DISPONIBLE EN MAIRIE.**

REDEVANCE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'autorisation de construire constitue le fait générateur de la RAP. Elle s'applique aux projets ayant un impact sur le sous-sol, quelle que soit la profondeur. Elle contribue au financement de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour la réalisation de fouilles archéologiques.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : CONTACTEZ LA MAIRIE

Ce nouvel hôte de nos campagnes est classé "espèce exotique envahissante et nuisible", car il constitue une menace pour la biodiversité et pour l'apiculture. Si vous constatez la présence d'un nid suspect, ne vous approchez surtout pas, mais prévenez sans tarder la mairie. Un référent technique pourra authentifier le nid, analyser la situation, et faire appel à une entreprise agréée pour détruire le nid sans danger pour vous.

Les collectivités s'engagent dans cette lutte : Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat Agglomération participe à hauteur de 20 € à la destruction de nids primaires et de 40 € à la destruction de nids secondaires. La commune de Plourivo s'est engagée pour 2018 à prendre à sa charge le complément du coût de la destruction du nid par un professionnel.

Pour vous aider à reconnaître le frelon asiatique, consultez la fiche de signalement sur internet <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Respectons la nature !

Lorsque l'on sillonne notre belle commune, il n'est pas rare de tomber sur des marques de comportements regrettables. En voici trois exemples.



Voyez ce fossé plein de canettes vides, ces arbres abattus sans discernement, et ces sous-bois et ruisseau abîmés par des motorisés !

Nous avons la chance d'avoir en Bretagne un bon réseau de tri et traitement des ordures, donc, aucune excuse pour les dépôts sauvages !

L'abattage d'arbres est soumis à réglementation. Avant de sortir la tronçonneuse, vous devez vérifier en mairie que le secteur visé n'est pas classé "Zone boisée protégée". D'autre part, élaguer ne signifie pas abattre.

"Utiliser un véhicule à moteur tout terrain commande un grand respect du milieu naturel.

L'impact du roulement de ces engins sur le sol est conséquent, des ornières se creusent rapidement, les nuisances sonores perturbent la faune comme les autres usagers. C'est pourquoi l'accès à la forêt n'est pas l'accès à toute la forêt. Toute conduite en dehors des voies ouvertes est sanctionnée par le Code forestier" (source: site de l'Office National des Forêts).

Règlementations et conseils de bon sens sont faits pour préserver un avenir correct à nos enfants. Que voulons-nous leur transmettre ? Une planète à l'air irrespirable, poubelle à ciel ouvert, aux eaux souillées, avec pour seuls animaux ceux des élevages et des zoos ?



Chacun d'entre nous doit prendre conscience des conséquences de ses agissements.

Prises séparément et localement, les pratiques ci-dessus peuvent sembler anodines, mais multipliées des centaines de fois et répandues partout, elles deviennent un véritable danger collectif.



Programme de la Maison de l'Estuaire

EN FAMILLE

Lundi 9 juillet et mardi 7 août, sortie en canoë-kayak.
Mardi 10 juillet et vendredi 10 août, une nuit dans les bois !
Mercredi 11 et 25 juillet et mercredi 8 et 22 août, jeux forestiers grande nature.
Jeudi 12 juillet, la lande au rythme des ânes.
Samedi 14 juillet et samedi 4 août, initiation à la photo nature.
Samedi 21 juillet, sur le chemin des abeilles, balade contée.
Vendredi 3 août, balade sono-diversité.
Vendredi 10 août, cuisine aux algues.

POUR LES ENFANTS

Mercredi 18 juillet et 1^{er} août, animation sensorielle pour les tous-petits.
Jeudi 19 juillet et 5 août, observer les petites bêtes.
Mardi 10, 17 et 24 juillet, jeudi 9 et 16 août, rallye à poney.
Jeudi 26 juillet et 2 août, mardi 14 et 21 août, construire et bricoler avec la nature.

LES SPECTACLES

Dimanche 29 juillet, Le Western de Renard et Corbeau, contes et musique.
Dimanche 5 août, L'Ouvre-Boîte, balade surprise.

LES EXPOSITIONS INTÉRIEURES

Du 19 mai au 15 juillet, peintures et gravures de Louis-Marie Faudacq, artiste-douanier de la fin 19^{ème}-début 20^{ème} siècle.
Le 11 juillet, à 19 h, causerie sur Faudacq avec Guy Prigent.
Du 17 juillet au 30 septembre, photographies paysagistes et ornithologiques de Xavier Brosse.

EXPOSITION EXTÉRIEURE

Jusqu'au 4 novembre, photographies de Samuel Gratacap sur les travailleurs du Trieux.



Renseignements

Maison de l'Estuaire
Traou Nez
22860 Plourivo
02 96 55 96 79
maison.estuaire@gp3a.bzh



CALENDRIER DES FÊTES 2018

JUILLET	15	Brocante	Comité de jumelage	Penhoat
AOÛT	15	Brocante et repas	Amis de la chapelle	Lancerf
SEPTEMBRE	9	Repas champêtre	Buhez Penhoat	Chapelle Saint-Jean
	28,29 & 30	Endurance équestre	Amis du cheval de Goëlo	Salle polyvalente
OCTOBRE	14	Repas des aînés	Municipalité	Salle polyvalente
	27	Défilé d'Halloween	Buhez Penhoat	Penhoat
	27,28	Fête du cidre et chataigne	Amis de la chapelle	Chapelle de Lancerf
NOVEMBRE	3	Jambon à l'os	Écureuils foot	Salle polyvalente
	11	Repas	Anciens combattants	Salle polyvalente
	16,17 & 18	Exposition	Group'Art	Salle polyvalente
	25	Brocante	Les Alizées	Salle polyvalente
DÉCEMBRE	8,9	Téléthon		Salle polyvalente
	14	Repas de fin d'année	Clubs des retraités	Salle polyvalente
	19	Spectacle de Noël	Municipalité	Salle polyvalente